



IMAGINE ...



<https://usrcgt66.reference-syndicale.fr/>

Publication de l'Union Syndicale des Retraités CGT Pyrénées Orientales

ÉDITO

Le 13 octobre, 200.000 manifestants dans toutes la France, 1500 à Perpignan. Le 24 octobre, 150 manifestants à Perpignan, 900 signatures de pétition déposées en Préfecture, ont porté haut et fort la question du pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

Ce ne sont pas les 5,2 % promis par le gouvernement, au 1^{er} janvier 2024, pour les pensions de base, ni les 4,9 % pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO qui pourront suffire à combler la perte de notre pouvoir d'achat de ces 10 dernières années et encore moins à combler la hausse des prix de cette année.

Des crédits contestables ont été votés au bénéfice des employeurs et de l'armée.

Dans le même temps le gouvernement poursuit son massacre de la Sécurité Sociale avec un budget 2024 encore en réduction.

D'autres choix sont possibles pour réorienter autrement le produit des richesses créées par le travail des salariés dans les entreprises.

Des choix politiques de nature à réduire les inégalités et répondre aux besoins de la population.

Dans la même période, nous avons basculé dans l'horreur. 3 ans après le meurtre de Samuel Paty, c'est Dominique Bernard qui est assassiné.

Quelques jours plus tôt, le 7 octobre, c'est le monde qui est abasourdi par les attaques terroristes perpétrées par le Hamas en Israël. La jeunesse et l'expression de la liberté ont été, une fois de plus, ciblées par le fanatisme religieux. Cet acte sidérant réduit à néant toute possibilité de paix et donne un nouveau prétexte au gouvernement israélien d'extrême droite pour martyriser les populations de la bande de Gaza.

Une fois de plus, nous ne pouvons que constater l'incapacité de l'ONU à agir pour imposer un processus de paix. Pour la CGT, un seul combat qui vaille d'être mené.

CELUI POUR LA PAIX ET L'AMITIE
ENTRE LES PEUPLES

Union Syndicale des Retraités CGT 66
8, RUE DE LA GARRIGOLE
04 68 34 84 49

***Nous ne
voulons plus
entendre qu'il
n'y a pas
d'argent !***

- Le gouvernement a trouvé 413 milliards pour sa loi de programmation militaire,
- a accordé 157 milliards d'aides publiques aux entreprises en 2019, soit 30 % du budget de l'État,
- prévoyait 87,9 milliards d'euros d'exonération sociale pour les entreprises en 2023 ;
- l'Urssaf évaluée à 73,7% d'euros d'allègement de cotisations patronales en 2022, 13,1% de plus qu'en 2021 et tout cela sans contrepartie ;
- pour le 1^{er} semestre 2023, 38 des grands actionnaires cotés à la bourse de Paris ont dégagé 81 milliards de bénéfices.

LE 24 OCTOBRE, UN PREMIER SUCCÈS QUI EN APPELLE D'AUTRES

Malgré le temps souvent incertain, les retraités se sont rassemblés le 24 octobre pour faire entendre leurs revendications pour la défense pour leur pouvoir d'achat. 90 départements sur 95 ont vu des milliers de retraités se rassembler devant les préfectures et déposer des pétitions (Plus de 64.000 signatures à ce jour).

Nous étions 150 devant la préfecture des PO et nous avons déposé 900 signatures. Comme à Paris, où la première ministre a refusé de recevoir une délégation, témoignant une fois de plus du mépris du gouvernement et du président à l'égard des retraités, il en a été de même de notre département où le préfet ne nous a pas reçus.

Oui, l'exigence d'une augmentation de 10 % des retraites et pensions, tout de suite, est légitime. C'est à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat.

Elle est légitime lorsque l'on sait que l'inflation s'élève d'ores et déjà à 5,7 % sur un an et qu'elle frappe davantage les plus âgés.

Elle est légitime lorsque dans le même temps :

**CONTINUONS A NOUS MOBILISER
POUR OBTENIR SATISFACTION**

**CONTINUONS À SIGNER ET FAIRE
SIGNER LA PÉTITION POUR
10% D'AUGMENTATION
IMMÉDIATEMENT,**

**SUR LES MARCHÉS
EN LIGNE SUR CHANGE.ORG (accès
facile avec les mots-clés *change.org
augmentation immediate*)**



MAISON DES SYNDICATS
66000 PERPIGNAN

usrcgt66@gmail.com



Communiqué de presse

Pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine

Samedi 7 octobre, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles. La CGT condamne cette escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne.

La CGT appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à prendre une résolution exigeant l'arrêt immédiat de toutes les hostilités et permettant aux organisations humanitaires d'intervenir sans délai. Au-delà, il n'y aura pas de paix durable sans justice. La CGT demande l'ouverture d'un processus de paix et la recherche d'une solution politique et diplomatique, seule à même de mettre fin à la terreur et à la guerre qui meurtrit cette région du monde depuis 1948. Ce processus de paix doit reposer sur le respect du droit international et des résolutions de l'ONU et sur la création d'un État de Palestine viable et souverain au côté de l'État d'Israël, l'un et l'autre régis par un fonctionnement démocratique.

La CGT adresse tout son soutien aux victimes israéliennes et palestiniennes et à leurs familles, ainsi qu'aux organisations syndicales avec qui elle travaille, la PGFTU (Palestine) et Koach La Ovdim (Israël).

Ce cap franchi dans le conflit israélo-palestinien a un impact déflagrateur sur tout le Proche et Moyen-Orient et mobilise au-delà les opinions publiques mondiales. La CGT appelle donc solennellement le gouvernement et le président de la République à avoir la hauteur de vue qu'exige la gravité de la crise et à adopter, comme la France a su le faire par le passé, une position rassembleuse, au plan national et international, condamnant l'agression du Hamas mais, également, la violence et l'impasse de la politique du gouvernement israélien.

En effet, le gouvernement israélien dominé par l'extrême droite mène ouvertement une politique d'apartheid et poursuit inexorablement la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, au mépris de toutes les décisions internationales, fermant chaque jour davantage la porte à tout processus de paix, alors que Benyamin Netanyahu appelle à raser les villes de Gaza.

La CGT rappelle que le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU), dans un rapport publié mardi 7 juin, condamne clairement la politique d'Israël sur la situation :

« Les conclusions et recommandations liées aux causes profondes de ce conflit pointent dans leur immense majorité vers Israël, ce que nous analysons comme un indicateur de la nature asymétrique du conflit et la réalité d'un État qui en occupe un autre. »

**Avec l'Union Départementale CGT,
l'Union syndicale USR-CGT 66,
Loisirs Solidarité Retraités 66
et 16 autres organisations ou
institutions publiques rejoignez
culturesdepaix@outlook.fr**

20 RUE DÉODAT DE SÉVERAC ESPACE JULES DAPÈRE

66400 CÉRET <https://culturesdepaix.wordpress.com/>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100095205558586>



UN PLAN DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE 2024 DANGEREUX ET IRRESPONSABLE

Pour la deuxième année consécutive, l'augmentation des dépenses de l'Assurance maladie est très inférieure à l'inflation (3,2 % pour 2024, pour une inflation de 5,7 à 6,2 % en 2023). Ce qui va aggraver la situation des hôpitaux et produire de nouvelles coupes dans les droits sociaux des assurés.

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale réaffirme la prise de contrôle de l'État sur la Sécurité sociale. La priorité est de réduire la dette publique, de ramener le déficit public de 4,7 % en 2022 à 2,7 % en 2027 en augmentant la marge des grandes entreprises, en supprimant de plus en plus des cotisations sociales au mépris des besoins sociaux.

UNE NOUVELLE CRISE D'AUSTÉRITÉ EST PROGRAMMÉE POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le Gouvernement fait toujours plus payer aux assurés sociaux le trou qu'il continue de creuser (déficit attendu : 11,4 milliards d'euros dont 9,3 pour l'assurance maladie). **C'est 3,5 milliards d'économies fixés pour les dépenses de santé.**

Le Gouvernement n'a pas attendu le budget de 2024 pour doubler la franchise concernant l'achat de boîtes de médicament ainsi que la participation chez le médecin.

Nous payons de plus en plus de notre poche. Dans le même temps, de plus en plus d'entre nous ne peuvent se soigner faute de moyens (aujourd'hui, autour de 30 %)

Les pharmaciens et les chirurgiens-dentistes vont être mis à contribution, les uns pour délivrer des antibiotiques (cystite aigue, angine,) sans prescriptions médicales préalables, les autres pour limiter les urgences de soins dentaires.

Le budget de la Sécu 2024 acte, une nouvelle fois, des exonérations de cotisations (notamment pour les entreprises) à la hauteur de 88 milliards d'euros.

Elles ont été multipliées par 3,5 depuis 10 ans.

Elles ont doublé durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

L'EXIGENCE D'UNE GRANDE LOI CADRE SUR LE VIEILLISSEMENT ATTENDRA ENCORE !

Plutôt que de mettre en œuvre sa promesse de 2019 annonçant une loi programmatique pour le grand âge, le Gouvernement continue son saupoudrage.

Alors que 200.000 embauches sont nécessaires dans les EHPAD et 100.000 dans le secteur de l'aide à domicile, c'est seulement 6000 soignants supplémentaires en EHPAD dans un objectif de 50.000 d'ici 2030.

Au regard des enjeux liés au vieillissement de la population, il sera impossible de répondre aux besoins croissants des personnes sans une progression plus importante des moyens affectés qu'ils soient humains ou financiers.

La branche autonomie créée en 2021 (loi du 7 août 2020) est en déficit chronique depuis sa mise en place, elle n'est pas capable de répondre aux besoins croissants.

Seule peut faire face aux enjeux une Sécurité Sociale intégrale, couvrant le droit à l'autonomie par sa branche « maladie », alimentée par des recettes supplémentaires (**Augmentation des salaires et des pensions, égalité Femme-Homme, des emplois pour tous, l'arrêt des exonérations de cotisations sociales pour les grandes entreprises**) .

NE PAS DONNER LES MOYENS NÉCESSAIRES A LA SÉCURITÉ SOCIALE, C'EST DÉLIBÉRÉMENT METTRE EN DANGER UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION

COMMENT VONT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ ? BILAN ESTIVAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Les problèmes de sécurité dont on nous rebat les oreilles ne se posent pas en termes de caméras de surveillance et de répression : les habitants de ce département ont surtout besoin de plus de sécurité sanitaire, de sécurité sociale, de sécurité contre les incendies et de sécurité d'accès à la satisfaction des besoins élémentaires comme l'eau, le logement, l'alimentation, les transports.

L'afflux de population estival est une réelle problématique sur les services de santé déjà exténués et en sous-effectif toute l'année. Le nombre de généralistes, de « maisons de santé » n'augmentant pas pendant l'été, c'est bien sur le service des urgences que se déportent les besoins des un million d'habitants estivaux supplémentaires, dans des structures de soin déjà laissées exsangues par 15 ans de restrictions budgétaires et de manque d'anticipation. Comme tous les hôpitaux, celui de Perpignan rencontre de grandes difficultés pour conserver les médecins hospitaliers. Les salaires et les conditions de travail ne facilitent pas le recrutement quand pour la même activité les salaires sont bien supérieurs dans le privé. L'été n'a fait qu'amplifier les difficultés déjà présentes. Certains jours, les pompiers sont parfois bloqués plusieurs heures devant l'entrée des urgences de l'hôpital en raison du surcroît d'activité. Des pompiers qui attendent devant l'hôpital ce sont des pompiers qui ne sont pas disponibles pour d'autres interventions de secours. Le 15 quant à lui est souvent saturé d'appels.

Canicule, ce mot renvoie la mémoire des soignants aux années 1976 puis 2003 avec leur cortège de souffrance, des personnes alitées déshydratées dont il fallait s'occuper et de professionnels exténués.

Quelles conséquences avons-nous tirées de ces avertissements ?

Qu'avons-nous mis en place pour faire face à de tels événements ? Augmenter la capacité d'accueil des structures ? Non, le nombre de lits disponibles dans les établissements de santé a même diminué depuis ces tristes épisodes !

Il a fallu dans l'urgence installer des climatiseurs pour faire baisser la température corporelle des patients qui par ailleurs ne pouvaient pas être correctement réhydratés faute de personnel. Augmenter le personnel ? Non, le nombre de soignants reste contraint par la logique d'économie budgétaire !

La crise du COVID 19 a mis en évidence la fragilité de notre système de santé et son manque d'anticipation. Cette crise du COVID a aussi mis en évidence le dévouement, le courage et l'abnégation des personnels de santé. Les crises à venir vont encore mettre en avant toute la résilience dont les soignants sont capables pour assurer au mieux la sécurité des patients.

Faut-il toujours compter sur cette seule résilience pour passer les crises successives ? Jusqu'à quand ?

Notre département a tout misé sur les richesses apportées par le tourisme mais il est nécessaire d'intégrer tous les besoins générés dans l'équation et assurer le développement de toutes les structures indispensables à l'accueil de ce surcroît de population.

La situation hydrique du département prend un sens tout particulier avec une pénurie de la ressource, l'absence de pluie pendant un an et demi et des villages qui n'avaient déjà plus d'eau potable au mois de mai. Les ruisseaux, fleuves et rivières étaient au plus bas même en montagne et la sécheresse a provoqué un été ponctué d'incendies avec des problématiques d'approvisionnement en eau pour les pompiers.

Il n'y a plus de saison des incendies qui déjà trouvent des terrains favorables toute l'année. Pour cette raison ce n'est pas le budget des armées qu'il faut augmenter mais bien celui permettant de lutter efficacement contre les incendies.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **Je rejoins les retraités CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Être syndiqué-e en activité
c'est défendre ses conditions
de travail et par delà ses
conditions de vie

Être syndiqué-e en retraite
c'est continuer à défendre ses
conditions de vie !

Bulletin à retourner à **USR-CGT 66 MAISON DES SYNDICATS 8, RUE DE LA GARRIGOLE 66000 PERPIGNAN**

Les droits sociaux sont notre capital. Nous ne pouvons pas rester indifférents à sa déperdition

Union Syndicale des Retraités CGT 66
8, RUE DE LA GARRIGOLE
04 68 34 84 49

MAISON DES SYNDICATS
66000 PERPIGNAN

usrcgt66@gmail.com



CONTACTS

8, rue de la GARRIGOLE
Maison de syndicats
66000 Perpignan
Courriel

lsr66payscatalan@gmail.com

Tel : 06.72.71.61.96

Site  i6.fr/

LSR 66, POUR QUOI FAIRE

Dans les années 80, la CGT a créé une structure dans laquelle les salariés, une fois à la retraite pourraient occuper leurs nouveaux temps libres à faire la découverte de nouvelles activités culturelles et de loisirs. **Loisirs et Solidarité des Retraités** : LSR était né.

Autonome et ouverte à toutes et tous, les retraités-es mais aussi aux personnes en âge de l'être ou en fin d'activité professionnelle, **LSR** propose dans les communes, les départements et au niveau national, des activités pour rajouter de la vie aux années de retraite, et créer du lien social et sortir les retraités-es de la solitude dans laquelle il pourraient tomber avec la coupure du passage de la vie active à la retraite.

En 2015, **LSR 66 Pays Catalan** a été mis en place. C'est une association « pas comme les autres ». Elle joue son rôle dans la défense du Pouvoir d'Achat des retraités-es, en revendiquant des pensions décentes, mais aussi la gratuité des transports et le droit aux soins pour tous. Sans oublier l'ouverture vers la culture et les loisirs, pour l'ensemble de la population retraitée

Dans son fonctionnement démocratique, comme dans ses actions, on retrouve un attachement à la solidarité, au partage des valeurs que sont l'humanisme et le progrès social.

LSR 66 propose pour être en phase avec les idéaux qui l'ont fait naître, des balades bucoliques, des exercices ludiques par le biais de l'Atelier d'Écriture mais aussi des grillades qui sont souvent un endroit où la culture rejoint l'activité physique d'une randonnée.

Durant l'année 2023, **LSR 66** a permis à ses adhérents de découvrir Narbonne, la coutume des Calçots, mais aussi le musée de Bélesta.

Venez donc découvrir avec nous le département et sa région.

LSR 66, c'est avant tout une ouverture humaine et collective, au service des personnes où l'on retrouve culture, sport et solidarité.

LES REVENDICATIONS ASSOCIATIVES DE LOISIRS SOLIDARITÉ RETRAITÉS

les attentes des retraités ne se limitent pas aux questions du quotidien. Ils ont aussi besoin de lien social et d'occuper richement et pleinement leur temps.

Les retraités ont droit à l'évasion par les vacances. Ils doivent pouvoir bénéficier d'activités culturelles, sportives et de loisirs.

Face à la détérioration des conditions de vie d'une majorité des retraités, LSR revendique :

- La défense et l'augmentation du pouvoir d'achat :

La situation actuelle des retraités se dégrade à grande vitesse. De plus en plus de retraités n'ont plus de moyens financiers pour avoir une vie normale.

- Droit aux loisirs :

Pour les retraités, l'accès aux loisirs doit être un droit au même titre que celui à la retraite, à la santé et au logement.

- Droit à la culture :

La culture est une composante essentielle essentielle de ce temps libre que constitue la retraite.

- Droit aux activités physiques, sportives et de bien-être :

Les retraités doivent pouvoir prendre soin de leur santé physique. Les activités physiques et sportives sont des facteurs d'équilibre.

- Droit à la protection sociale et droit à la santé :

La santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous.

- Droit aux services publics :

Les services publics doivent apporter des réponses aux besoins spécifiques des retraités, jouant pleinement leur rôle d'outils de solidarité, de citoyenneté et de cohésion sociale.

- Droit aux transports :

Pouvoir se déplacer selon ses besoins est un droit fondamental. Pour les retraités c'est essentiel pour assurer le lien social, condition d'un meilleur vieillissement.

- Préparation à la retraite :

Moment attendu pour les uns, transition difficile pour les autres, le passage à la retraite est une étape importante dans la vie.

Ce passage peut faire l'objet d'une préparation permettant de s'adapter à cette future réalité

- Rôle de notre association et de son intégration dans la cité :

LSR a pour ambition d'améliorer notre quotidien pour le rendre plus juste et plus solidaire. Cela ne peut s'exprimer que dans un pays qui respecte les droits fondamentaux des individus, qui garantisse les libertés publiques individuelles.



REMISE DES CARTES DU
16 JANVIER 2024
A LA SALLE DES FETES
D'ELNE A 14H30

LSR 66 Pays Catalan propose, à l'occasion de sa remise des cartes 2024, un spectacle avec le trio

« Les Cry's »



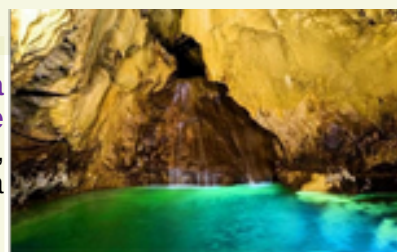
Suivi de la fameuse galette
et d'un verre de cidre

SEJOUR EN ARIEGE DU 6 AU 8 JUIN 2024

LSR 66 organise un séjour en **Ariège**. Avec au programme :

Le jeudi 6 juin : Visite du musée des **Forges de Pyrène à Montgailhard** qui dévoile ses secrets où les métiers et les outils d'autrefois et la visite guidée du **château de Foix**

Le vendredi 7 juin : **Visite en barque de la rivière souterraine de Labouiche à Vernajoul**, la rivière souterraine la plus longue d'Europe **OU**

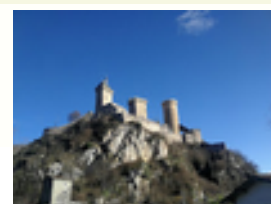


visite guidée de la vieille ville de Foix avec une guide conférencière qui contera l'histoire, les légendes et les anecdotes de la cité médiévale de Foix.

Visite guidée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ariège à Varilhes et Visite guidée de Vals, l'église semi rupestre avec un guide de l'office de tourisme de Mirepoix.

Le samedi 8 juin : **Visite guidée de Mirepoix** avec un guide de l'office de Tourisme, suivie de la **visite guidée classique du musée du textile et du peigne en corne à Lavelanet** et **visite commentée de l'atelier les "tissages cathares" à Villeneuve d'Olmes**

Prix du séjour : **340 € Pour les adhérents**
415 € Pour les non adhérents



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE SVP

